



Sélection au Championnat de France Espoir "Habitable Flotte Collective"

R E G L E M E N T 2019

Les catégories d'âges sont celles définies par la FFVoile :

- Espoir : 15 à 25 ans au 31 décembre 2019, nés entre 1994 et 2004.

L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).

Les modalités de sélection au championnat de France Espoir Habitable, sont définies par la FFVoile et par la Ligue Ile de France de Voile.

La FFVoile communique à la Ligue Ile de France de Voile le quota de skippers sélectionnables par la Ligue.

Les skippers participant aux sélections retourneront **impérativement** l'intention de participation (**Annexe N°1**) à la Ligue Ile de France de Voile avant fin mars.

Merci de préciser au minimum l'identité de 2 membres de l'équipage qui devront être présents sur le Championnat.

- Sélection des skippers :

La sélection se fera sur décision de la Commission Sportive au regard de l'activité nautique de chacun et en fonction du quota attribué par la FFV.

Chaque skipper prétendant à la sélection, aura participé, au moins à deux épreuves de niveau national sur un bateau de type Habitable.

La sélection ne pourra être supérieure à 2 bateaux, sélectionnés respectivement "Ile de France 1" et "Ile de France 2".

Le ou les équipages sélectionnés adresseront à la FFV un chèque de garantie de participation de (400€) à l'ordre de la FFV. Ce chèque ne sera pas encaissé, sauf en cas de désistement de l'équipage sans raison valable.



- Constitution des équipages :

Chaque skipper reste libre dans la constitution de son équipage, sous réserve que chaque membre soit licencié en Ligue Ile de France de Voile.

- Critère de modalité de participation :

Pour un quota fédéral de : **1 ou 2 bateaux**

La Ligue Ile de France de Voile prendra en charge la moitié de l'inscription des bateaux "Ile de France".

La caution restera à la charge de l'équipage.

Les bateaux devront être inscrits sous le nom de : ILE DE FRANCE 1, et ILE DE FRANCE 2, suivant le quota de participation.





ANNEXE N°1

Sélection au Championnat de France Espoir "Habitable Flotte collective"

Fiche d'intention de participation

Ligue : ILE DE FRANCE (20)

1 – Système de sélections SUR QUOTAS :

Les équipages suivants s'engagent et mentionne ci-dessous l'identité de 2 membres d'équipage qui devront être présents sur le Championnat.

Ces rubriques doivent être obligatoirement renseignées.

Equipage :

Nom : _____ Prénom : _____

N° licence : _____ Club d'appartenance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Email : _____

Nom : _____ Prénom : _____

N° licence : _____ Club d'appartenance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Email : _____